

**26^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
LE MARDI 24 MARS 2015 – 19 h
École Académie Assomption (Bathurst)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Jean-Guy Rioux, Gérard Robichaud, Marcel Basque,
Marie-France Maltais, Richard Gallant, Jocelyn Leblanc,
Anne-Marie Gammon, Roger Boudreau, Mario Pelletier

Directeur général : Jean-Guy Levesque

Coordinatrice des relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

Le président souhaite la bienvenue à l'assistance et invite les membres du Conseil et des personnes qui siègent autour de la table à se présenter.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 24 mars 2015 - Avis de motion

MOTION 190, RÉOLUTION 26-3.1

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé de la conseillère Gammon

QUE soit accepté, tel que proposé, l'ordre du jour de la réunion publique du 24 mars 2015.

Adoptée

4. Présentation au CED

4.1 Présentation du Conseil des élèves

Le président du conseil des élèves, Mathieu Degrâce, souhaite la bienvenue aux membres du CED. Il débute en présentant un projet qui porte sur les totems; il invite alors à tour de rôle des élèves à présenter leur totem respectif dont entre autres : l'écureuil, l'hirondelle, l'ours polaire etc., et chacun d'entre eux explique le pourquoi de leur choix.

S'ensuit une présentation sur leur fierté d'être francophone, présentée par une élève qui explique son engouement pour la langue française. Le président du conseil des élèves fait également état d'un futur projet initié par les élèves de la 4^e et 5^e année, il s'agit d'une pièce théâtrale en collaboration avec une autre école de la région. Cette activité contribue grandement à créer des liens d'amitié avec d'autres jeunes de la région.

Par la suite, le président invite quelques élèves qui participe au projet «Chefs à l'école » à distribuer des petites pâtisseries qu'ils ont confectionnées eux-mêmes aux membres du Conseil. Ces derniers ont l'occasion d'apprécier ce qui se fait durant le cours de cuisine, qui a lieu une fois semaine et qui permet aux jeunes élèves de concocter des petits plats nutritifs.

Le président du Conseil d'éducation, félicite et remercie les élèves pour leur participation et contribution à faire les choses en grand à leur école. Il souligne son appréciation à la participation active de chaque élève à la vie de l'école et surtout l'importance qu'ils démontrent envers leur fierté à la langue française. En agissant de la sorte, ils contribuent à renforcer leur identité culturelle et francophone.

5. Présentation sur le programme des élèves internationaux – Mme Suzanne Gagnon

Le président du Conseil, invite la directrice madame Gagnon à présenter à l'assemblée l'un des programmes initié par l'organisme PAC (Place aux compétences) soit, le programme des élèves internationaux. Elle passe en revue le thème du programme : « Vivre et étudier en français au Canada » ainsi que le déroulement de sa présentation.

Cette présentation va comme suit :

- l'historique : les élèves ont le choix de participer uniquement au 1^{er} ou 2^e semestre de l'année scolaire; environ 75 % des élèves internationaux choisissent de séjourner pour l'année scolaire au complet au Canada.
 - Durant l'année scolaire en cours, le nombre d'élèves internationaux participants : est de 26 réparti de cette façon : 6 élèves au DSF-NE / 6 élèves au DSF-NO et 14 au DSF-S
- Le pourquoi : les participants choisissent les familles francophones du N.-B. parce que : province bilingue – pour la qualité de l'éducation et la variété des cours offerts – les écoles sont modernes
- les avantages du programme : augmentation du nombre d'élèves – belle visibilité – diversification de la population étudiante – projet de collaboration et partenariats – revenus additionnels à long terme
- la structure / le fonctionnement et
- les objectifs pour 2015-2016 : augmentation du nombre de participants – augmentation du nombre d'écoles participantes au DSF-NE – recherche de nouvelles familles d'accueil

Le président remercie chaleureusement madame Gagnon pour la pertinence de sa présentation. Celle-ci nous permet de mieux comprendre le fonctionnement et le placement des élèves internationaux dans nos familles francophones et acadiennes, ainsi que de l'importance que revêt ce programme pour nos jeunes; cela leur permet une ouverture sur le monde et le multiculturalisme. Chacun ressort gagnant et grandi de cette expérience de ce jumelage.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 février 2015 – Avis de motion

MOTION 191, RÉOLUTION 26-6.0

Le conseiller Basque propose
Appuyé de la conseillère Maltais

QUE soit accepté tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 17 février 2015.

Adoptée

7. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 17 février 2015

Sans objet

8. Correspondance

8.1 Lettre du ministre, M. Serge Rousselle – Examen des limites des sous-districts

Le président informe l'assemblée de la teneur de cette correspondance.

MOTION 192, RÉOLUTION 26-8.1

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé de la conseillère Gammon

QU'UNE lettre soit envoyée au Ministre, pour lui faire part des recommandations du CEDSF-NE, stipulant que les limites des sous-districts actuelles demeurent inchangées, et ce, jusqu'au terme de leur présent mandat, se terminant en mai 2016.

Adoptée

8.2 Lettre de la FCÉNBB- position du CEDSF-NE sur le droit de vote à 16 ans

Le président informe que ce point sera reporté à une prochaine réunion de travail afin que le CED puisse prendre position dans ce dossier.

8.3 Lettre de la FCÉNBB – rétroaction du CEDSF-NE sur l'impact des résultats obtenus pour l'examen de français 11^e année du MEDPE

Le président informe que ce point sera reporté à une prochaine réunion de travail afin que le CED puisse se positionner dans ce dossier.

8.4 Lettre de démission – conseillère Line Collin – Avis de motion

8.4.1 Acceptation de la démission de la conseillère Line Collin

MOTION 193, RÉOLUTION 26-8.4

Le conseiller Pelletier propose

Appuyé de l'élève conseiller Leblanc

ATTENDU QUE la conseillère Line Collin a fait parvenir sa lettre de démission à titre de conseillère
QU'IL SOIT RÉSOLU :

QUE le conseil accepte, avec regret, la démission de la conseillère Line Collin à titre de
membre du Conseil d'éducation du DSF-NE;

QUE le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en soit dûment avisé par
lettre, tel que le prescrit l'article 36.7(6) de la Loi sur l'Éducation

ET

QUE le Conseil fasse parvenir une lettre à madame Collin la remerciant de sa grande contribution au
Conseil.

Adoptée

9. Politiques du CÉD

9.1 Politique 1.5 : « Principes et mandats des comités du Conseil » - Avis de motion

MOTION 194, RÉOLUTION 26-9.1

La conseillère Gammon propose

Appuyée du conseiller Gallant

QUE la politique 1.5 « Principes et mandats des comités du Conseil, soit approuvé avec les
modifications aux points suivants :

1.5.6.1 modifier Comité de fonctionnement pour Comité des politiques

Le mandat du Comité des politiques devrait se lire comme suit :

- Traduire sous forme de politiques les diverses décisions du Conseil.
- Réviser sur une base continue les politiques et le règlement du Conseil, afin d'assurer leur pertinence et le cas échéant, de recommander au Conseil des modifications.

1.5.6.3 Comité des finances

Le mandat du Comité des finances devrait se lire comme suit :

- a) la révision du budget du DSF-NE pour présentation au Conseil d'éducation;
- b) la planification et recommandation du budget du CED pour approbation du Conseil d'éducation;
- c) d'apporter des recommandations au Conseil d'éducation sur toutes questions de nature financière;
- d) la révision des rapports financiers du District pour recommandations et approbation du Conseil d'éducation.

1.5.6.4 biffer complètement le Comité des relations stratégiques et son mandat

1.5.6.6 Comité jeunesse

Le mandat du Comité jeunesse devrait se lire comme suit :

- Le mandat du Comité jeunesse est d'identifier des initiatives dans le but d'aller chercher l'opinion des élèves sur différentes priorités du Conseil.

1.5.6.7 modifier Comité sur l'aménagement scolaire / infrastructure pour se lire comme suit : Comité des infrastructures

Adoptée

On précise que la numérotation sera ajustée pour refléter les changements apportés à ladite politique.

10. Rapports

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances

10.1.1.1 Budget du CED au 28 février 2015

Le président du comité expose brièvement le rapport financier présenté en date du 28 février 2015, et précise que l'on devrait clôturer l'année financière avec sensiblement le même surplus que l'an dernier.

10.1.1.2 Budget d'opération du DSF-NE au 31 janvier 2015 – Avis de motion

Le président du comité donne brièvement certaines explications de la raison du budget déficitaire de cette année, dont entre autres : le manque à gagner au niveau de la suppléance, les indemnités du personnel, le déneigement dû aux grandes bordées de neige pour l'année en cours et par surcroît, la diminution non négligeable du budget octroyé cette année en comparaison à celui de l'an dernier.

MOTION 195, RÉOLUTION 26-10.1.1.2

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé de la conseillère Gammon

QUE soit approuvé, tel que présenté le rapport financier du budget d'opération du DSF-NE en dat du 31 janvier 2015.

Adoptée

10.1.2 Comité des politiques

La présidente du comité mentionne que le dossier sur les finalités continue de progresser. Elle informe également que le comité se penchera sur la politique 1.6 « Coût de la gouverne » pour révision et que les modifications seront présentées lors de prochaine réunion du Conseil, possiblement en avril prochain.

10.1.3 Comité des infrastructures

Le président du comité donne les derniers développements du comité dont entre autres : si l'on se base sur le cadre de référence du plan quinquennal le principe de pondération sera respecté. On appliquera ce principe à deux écoles pour débiter afin d'évaluer le scénario. Un tableau d'analyse sera présenté au Conseil pour avoir un portrait global.

Il fait également une mise à jour de la progression des projets prioritaires en cours du CED, c'est-à-dire les travaux de modernisation de la polyvalente W.-A.-Losier et les travaux d'agrandissement du gymnase de l'école L'Envolée.

MOTION 196, RÉOLUTION 26-10.1.3

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé du conseiller Boudreau

QUE l'embauche d'une firme de consultant externe soit approuvée pour pour venir en appui et apporter des propositions au CEDSF-NE dans ses démarches sur le réaménagement scolaire

ET

QUE la direction générale poursuive sa requête auprès du MEDPE pour le recouvrement des frais encourus par l'embauche de ce consultant.

Adoptée

10.1.4 Comité de formation

La conseillère Maltais dresse un portrait des résultats de la formation offerte aux CPAÉ le 18 février dernier à Belledune. Un sondage sera envoyé aux CPAÉ et aux directions d'écoles pour connaître leur intérêt à la tenue d'une formation qui pourrait s'offrir en mai prochain sur des sujets qu'ils pourront choisir à partir de ce sondage. Elle mentionne également qu'il ne reste que deux membres qui siègent sur le comité, suite à la démission de la conseillère Collin.

10.1.5 Comité jeunesse

L'élève conseiller informe que le comité s'est réuni ce soir afin de trouver une date possible pour la tenue du forum jeunesse. Toutefois, le comité se dit préoccupé par le manque de classe dû aux fermetures d'écoles suite au mauvais temps. On tentera de cibler un temps commun qui n'affectera pas le manque de classe des élèves. Sinon, il est possible que cette activité soit annulée pour cette année.

10.1.6 Comité CCPE¹

La conseillère Maltais informe que le comité est en train de revoir son mandat. Elle mentionne que la dernière rencontre a été très pertinente, dans ce sens qu'ils ont eu une présentation de ce qui se fait dans les districts scolaires francophones. Elle informe dans un premier temps, que le programme offert pour les élèves souffrant d'autisme et qui était antérieurement chapeauté par l'UNB est désormais sous le MEDPE. Le but ciblé est d'augmenter le nombre de personnel formé au sein du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Dans un deuxième temps, elle présente également quelques statistiques sur la présentation qu'ils ont eu sur les élèves malentendants et les élèves malvoyants dans les districts scolaires francophones. Par la suite, elle fait un survol sur l'objectif fixé par Stratégies vie carrière qui est de : s'assurer que chaque élève puisse préparer et réaliser son projet vie carrière.

La prochaine rencontre du comité aura lieu en mai prochain.

10.1.7 Dernier semestre libre – 12^e année – Avis de motion

Le président mentionne que ce point a été discuté en réunion de travail du CED et que ce dernier souhaite que ce dossier soit également discuté lors du Forum provincial en avril prochain.

MOTION 197, RÉOLUTION 26-10.1.7

Le conseiller Basque propose

Appuyé de la conseillère Maltais

QU'UNE lettre soit acheminée au ministre afin que le sujet sur la fréquentation des élèves de la 12^e année au dernier semestre soit discuté lors du Forum provincial.

Adoptée

10.2 Rapport du président

Le président mentionne que tous les membres ont reçu le rapport et ont eu l'occasion d'en prendre connaissance. Toutefois il élabore sur une Table ronde qui a eu lieu à Shippagan le 11 mars dernier et le thème était : « Les défis de la navigation sur internet – protection de la vie privée et cyberintimidation ». Il mentionne la diversité des participants à cette Table ronde, tels : des avocats, des gens d'affaires de différents milieux, des professeurs d'université, etc. Il affirme que cette activité était très importante puisqu'on assiste à la démocratisation de l'internet et que plus du deux-tiers de la population mondiale navigue sur internet.

10.3 Rapport de la direction générale

10.3.1 Le transport scolaire

Le directeur général informe que le CED s'était penché sur les normes du transport scolaire en place, afin de voir à standardiser ces dernières pour l'ensemble du District. Toutefois, la décision découlant de ces discussions est de maintenir le statu quo jusqu'en septembre 2015.

10.3.2 Projet futur de la direction générale

Le directeur général informe l'assemblée de ses intentions de départ à la retraite, effectif en septembre 2015. Il tient à remercier l'ensemble du personnel pour la qualité de leur travail et leur engagement envers l'éducation. Il remercie également le Conseil d'éducation pour la confiance témoignée depuis les trois dernières années. Il tient à rassurer le Conseil qu'il sera assidu à son travail et ce, jusqu'à la fin. Le président et les membres du Conseil réitèrent leur gratitude et leur remerciement au directeur général pour le travail colossal qu'il a effectué avec brio depuis le début de son mandat.

10.4 Rapport de la FCÉNB

10.4.1 Remplacement de la conseillère Collin au CA de la FCÉNB

Le processus pour le remplacement de la conseillère Collin au CA est enclenché. La FCÉNB sera informée du nom du conseiller qui remplacera le poste vacant laissé par la conseillère Collin.

Le conseiller Pelletier informe qu'il n'y a eu aucune rencontre depuis février dernier. La prochaine à venir est en mai et aura lieu à Tracadie. Il mentionne également que le prochain congrès et l'AGA de la FCÉNB se tiendra au Best Western de Bathurst. Il stipule que plusieurs dossiers sont sur la table et qu'entre autres, ils doivent réélire un vice-président pour siéger sur le CA de la FCÉNB.

11. Vérification des politiques du Conseil

11.1 Évaluation de la politique 2.2 « Exposé des fonctions de la direction générale »

Le conseiller Robichaud passe en revue ladite politique et mentionne qu'elle répond à la situation actuelle.

11.2 Rapport de vérification de la politique 3.3 « Budgétisation / Prévisions » - Avis de motion

Le directeur général présente les éléments de ce rapport et souligne entre autres, certains détails figurant dans la partie « énoncés » dudit rapport.

MOTION 198, RÉOLUTION 26-11.2

Le conseiller Basque propose

Appuyé du conseiller Pelletier

QUE soit approuvé, tel que présenté par la direction générale, le rapport de vérification de la politique 3.3 « Budgétisation / Prévisions » .

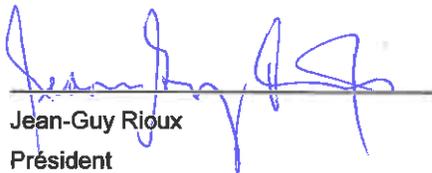
Adoptée

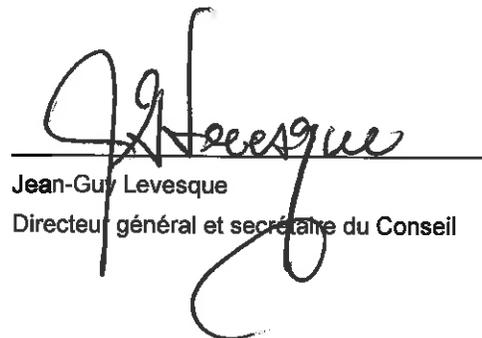
12. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Le président invite l'assistance à faire part de leurs commentaires et/ou questions.
Aucune question ou commentaire.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20 h 45


Jean-Guy Rioux
Président


Jean-Guy Levesque
Directeur général et secrétaire du Conseil